

219C1465
FR0012650166-FS0779

26 août 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ELECTRO POWER SYSTEMS SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 août 2019, la société Briarwood Capital Partners¹ GP LLC (130 W 42nd Street, 20th Floor, New York, NY 10036, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds Briarwood Capital Partners LP, a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 août 2019, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ELECTRO POWER SYSTEMS SA et détenir 550 443 actions ELECTRO POWER SYSTEMS SA représentant autant de droits de vote, soit 4,31% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ELECTRO POWER SYSTEMS hors marché.

¹ Contrôlée par M. Aalap Mahadevia.

² Sur la base d'un capital composé de 12 766 860 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.